



# INFORMATIONS MUNICIPALES

Tél. : 026 677 90 10  
[commune@cudrefin.ch](mailto:commune@cudrefin.ch)

## COVID 19

En raison de l'évolution de la pandémie, nous nous voyons contraints de prendre des mesures et de privilégier le télétravail.

Pour permettre une rotation en télétravail des employés, les guichets seront fermés les lundis et vendredis, dès le 9 novembre 2020, jusqu'à nouvel avis. Les bureaux de l'administration communale seront ouverts comme suit :

|                          |  |                                |
|--------------------------|--|--------------------------------|
| <b>Lundi et vendredi</b> |  | <b>fermés toute la journée</b> |
| <b>Mardi</b>             | ouvert de 08h00 à 12h00<br>et de 16h00 à 19h00 |                                |
| <b>Mercredi</b>          | ouvert de 08h00 à 12h00                        |                                |
| <b>Jeudi</b>             | ouvert de 08h00 à 12h00                        |                                |

- Les dossiers en consultation publique resteront accessibles sur rendez-vous.
- Le port du masque est obligatoire pour les personnes devant accéder aux guichets de l'administration communale, dès l'âge de 12 ans.
- 2 personnes à la fois seront reçues dans les locaux.
- L'attente se fera à l'extérieur.
- Nous demandons à la population de privilégier les appels téléphoniques ou les courriels.

## Restrictions générales

La situation étant en constante évolution, nous vous invitons à consulter régulièrement les sites officiels :

- <https://www.cudrefin.ch/vie-locale/coronavirus-covid-19>
- <https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/news/13740i-covid-19-point-de-presse-du-conseil-detat-du-30-octobre-2020/>
- <https://ofsp-coronavirus.ch/>

La Municipalité invite chacune et chacun à s'inquiéter des aînés en prenant des nouvelles ou en proposant divers services (courses, discussions téléphoniques, soins aux animaux de compagnie).

La solidarité reste un élément essentiel dans la lutte que nous menons contre le virus, tout en adoptant les comportements qui s'imposent et en prenant les mesures de protection indiquées.

Nous espérons pour chacun d'entre vous que ce virus ne vous touchera pas et vous souhaitons une bonne santé.

# Le Comité de l'Association des Sociétés Locales a besoin de toi



Le comité de l'ASLC sert à faire le lien entre les sociétés locales et les autorités communales avec comme but principal de sauvegarder les intérêts communs de toutes les sociétés, tout en resserrant les liens qui existent entre elles.

Si tu es un nouvel arrivé dans la ville de Cudrefin et que tu souhaites t'intégrer dans la vie de la ville, connaître les gens et les sociétés qui y sont présentes, alors le comité de l'ASLC est le meilleur choix que tu puisses faire 😊

Si tu es un habitant déjà établi de longue date dans la ville et que les sociétés qui y sont actives n'ont plus de secret pour toi, alors tu es aussi exactement la personne qu'il nous faut pour notre comité 😊



Tu as envie de t'investir pour ta ville au travers du comité de l'ASLC, alors contacte sans hésiter son président

**Patrick Bon: 079/817.60.45 ou par e-mail à [famillebon@hispeed.ch](mailto:famillebon@hispeed.ch)**



## DÉCHETTERIE COMMUNALE – PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



Afin de protéger chacun, nous prions instamment les usagers de la déchetterie de porter un masque, même si la durée de leur passage est courte. C'est en respectant tous les gestes barrière que nous réussissons à combattre le virus.

Nous vous remercions de votre compréhension.

NOVEMBRE 2020

La Municipalité



Vous retrouverez toutes ces informations sur le site communal [www.cudrefin.ch](http://www.cudrefin.ch) sous la rubrique "Actualités" ainsi que dans les chapitres spécifiques.